



Mairie de Meilhan-sur-Garonne

Meilhan-sur-Garonne, le 25 mars 2020

1 Place de Neuf-Brisach
47180 Meilhan-sur-Garonne



EPIDEMIE CORONAVIRUS COMMUNIQUÉ N°2 - MAIRIE DE MEILHAN/GARONNE

Mesdames, Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le pays traverse une crise sanitaire majeure. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons la surmonter. Nous devons collectivement et individuellement respecter les consignes de confinement et appliquer systématiquement les gestes barrières. Le respect de ces dispositions est essentiel pour stopper la propagation du virus. **Restez chez vous !**

Les déplacements et contacts doivent être « **réduits au strict nécessaire** ». Concrètement, les réunions et rassemblements familiaux, amicaux seront interdits au domicile comme dans l'espace public. Les déplacements sont acceptés à titre exceptionnel pour :

- ↳ faire ses courses,
- ↳ travailler quand le télétravail n'est pas possible,
- ↳ se soigner*,
- ↳ assister les personnes vulnérables* ou faire garder les enfants.

Une nouvelle attestation est nécessaire pour circuler, nous vous en adressons 1 exemplaire.

Si vous souhaitez d'autres exemplaires, vous pouvez contacter le 06.08.03.54.80

**Avec l'attestation doit être jointe une pièce justifiant votre déplacement (autorisation de l'autorité administrative pour participer à des missions d'intérêt général, convocation chez le médecin...)*

RAPPEL DES GESTES « BARRIERE »

Pour éviter la propagation du coronavirus et protéger les plus fragiles d'entre nous, il est important que chacun adopte les bons gestes barrière.

- ↳ Se laver les mains régulièrement ;
- ↳ Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- ↳ Tousser et éternuer dans son coude ;
- ↳ Éviter les poignées de main et autres contacts physiques ;
- ↳ Limiter ses déplacements et privilégier le télétravail ;
- ↳ Lors des sorties, maintenir une distance d'au moins 1m avec les autres personnes.

COLLECTE DES DECHETS

La crise sanitaire actuelle a des conséquences sur la collecte des déchets sur le Val de Garonne. Plusieurs mesures ont été prises, à savoir :

- ↳ fermeture des déchèteries,
- ↳ arrêt de la collecte des encombrants.
- ↳ arrêt de la collecte des bornes verres
- ↳ réduction de la fréquence de collecte bac gris et jaune.

A Meilhan-sur-Garonne, les bacs gris seront toujours collectés le mercredi. Toutefois la collecte pourrait être décalée de quelques jours. Vous êtes donc autorisés à laisser vos bacs gris à l'extérieur jusqu'à ce que le ramassage soit effectué. **Le bac jaune sera collecté le vendredi 3 avril, puis une fois toutes les 4 semaines** (au lieu de 2)

Pour limiter les conséquences de ces perturbations et faciliter le travail des éboueurs toujours à pieds d'œuvre, c'est le moment de réduire ensemble nos déchets.



DISPOSITIFS D'AIDES POUR LES ENTREPRISES

Val de Garonne Agglomération a mis à disposition des entreprises du Val de Garonne, un numéro vert unique, pour toutes questions relatives aux dispositifs de soutien et d'aides mis en place, en particulier par l'État et la Région Nouvelle Aquitaine.

Ce numéro vert est le **0 800 47 0047** et est désormais ouvert de 8h à 18h.

Un agent du Pôle Économie de l'agglomération répondra aux diverses interrogations des acteurs économiques et apportera une écoute essentielle durant la crise sanitaire.

Les différents dispositifs d'aides sont régulièrement mis à jour et sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de Val de Garonne Agglomération www.vg-agglo.com ainsi que sur le Facebook de la collectivité : [@valdegaronneagglo](https://www.facebook.com/valdegaronneagglo)



DISPOSITIF ENTREPRISES
COVID-19

La CCI47 met en place
un dispositif pour accompagner
les chefs d'entreprise :
information et aide
sur les mesures mobilisables.

Un numéro de téléphone dédié
05 53 77 10 11
Un e-mail
eco-coronavirus@cci47.fr
ouvert du lundi au vendredi



COVID 19

**INFOS AIDES RÉGIONALES
AUX ENTREPRISES TOUCHÉES
PAR LE COVID-19**

05 57 57 55 88

ou sur
entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr



SERVICE GRATUIT D'AIDE AUX DEVOIRS

La Région Nouvelle Aquitaine met à disposition des élèves un service gratuit d'aide aux devoirs.

Vous pouvez contacter le **05.57.57.50.00**, du lundi au jeudi, de 14h à 20h.

À VOS FENÊTRES !

Une salve d'applaudissements est envoyée tous les soirs à 20h pendant quelques minutes, à toutes les personnes qui sont mobilisées pour soigner, guérir, prendre en charge, livrer, secourir, produire, nous nourrir..... Vous pouvez vous y associer depuis le pas de votre porte ou vos fenêtres.

Meilhan est solidaire avec tous les professionnels dans cette épreuve ! Preuve en est de la forte mobilisation des personnes qui se sont portées volontaires pour aider.

RENSEIGNEMENTS

En ces temps particuliers et pour vous permettre de garder le contact avec les services municipaux, nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de la commune ([@meilhansurgaronne](https://www.facebook.com/meilhansurgaronne)). Nous y publions toutes les informations qui nous parviennent et qui peuvent vous être utiles.

Pour toute question particulière, la mairie tient une permanence téléphonique à votre disposition au **06.08.03.54.80** ou par mail mairie@meilhansurgaronne.fr

De plus, le numéro vert CORONAVIRUS **0 800 130 000** est mis en place par le Gouvernement, en permanence 24h/24 et 7j/7, pour les réponses à vos questions sur le coronavirus COVID-19.

La vigilance de chacun protégera la santé de tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

*Votre dévouée,
Régine POVEDA
Maire de Meilhan-sur-Garonne*

